

# Agreste Basse-

## Données Normandie

Une publication de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

recensement  
agricole  
2010

## Une main-d'œuvre familiale prépondérante mais en recul

**Les actifs familiaux, dont le nombre diminue d'un tiers depuis 2000, sont encore plus de 38 000 en 2010, soit 70 % de la main-d'œuvre permanente ou saisonnière employée par les exploitations agricoles au cours de l'année. Même si elles sont de moins en moins nombreuses, les exploitations font en revanche toujours autant appel à la main-d'œuvre salariée ou saisonnière. Le nombre de coexploitants augmente fortement allant de pair avec le développement des formes sociétaires en agriculture. La situation des femmes dans l'emploi est contrastée. Bien qu'en baisse, leur proportion parmi les actifs familiaux est supérieure à la moyenne nationale. En revanche, le taux de féminisation des salariés permanents augmente mais reste inférieur à la moyenne des régions françaises.**

En 2010, 54 100 personnes participent à la production des exploitations agricoles de Basse-Normandie, de manière régulière ou occasionnelle, soit en équivalence temps complet, 30 600 unités de travail annuel (UTA). Sept personnes sur dix constituent la main-d'œuvre familiale (voir encadré page 5), deux sur 10 sont des travailleurs saisonniers ou occasionnels et une sur dix est un salarié (hors famille) occupant un emploi permanent sur l'exploitation. Les « moyennes » et « grandes » exploitations, celles qui ont un véritable poids économique (voir encadré page 5) regroupent 70 % des actifs agricoles et 84 % du volume de travail correspondant en UTA.

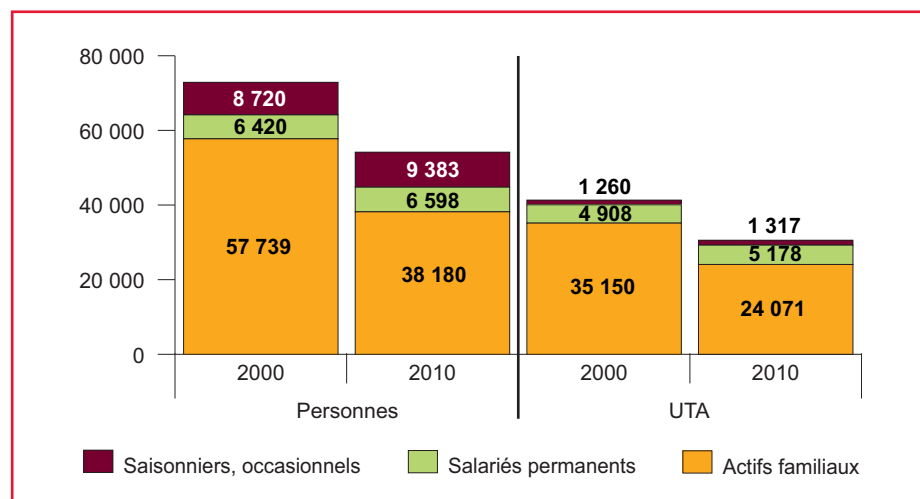
**Près de 1 900 emplois agricoles disparaissent chaque année**

En dix ans, de 2000 à 2010, 18 700 emplois permanents ou saisonniers ont disparu, mais cette baisse ne concerne

que le travail familial. Elle résulte de la disparition de nombreuses exploitations, près de 11 900, au cours de la même période, entraînant la cessation d'activité d'autant de chefs d'exploitation et le cas échéant de conjoints.

Même si elles sont moins nombreuses, les exploitations font toujours autant appel à la main-d'œuvre salariée ou saisonnière. Que ce soit en effectif ou en volume, le travail salarié ou saisonnier est en légère augmentation depuis 2000.

### Le travail familial diminué



Source : Agreste - Recensements agricoles de 2000 et 2010

## Main-d'œuvre familiale : le nombre de coexploitants augmente

En 2010, la main-d'œuvre familiale regroupe 38 200 actifs, soit 19 500 de moins qu'en 2000. Cependant le nombre de coexploitants est en forte augmentation (+ 21 %) et leur part dans les effectifs d'actifs familiaux passe de 8 % à 14 %. C'est la conséquence du fort développement des formes sociétaires en agriculture au cours de la dernière période intercensitaire (2000-2010). Plus récent que le GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun), qui a longtemps constitué la seule forme sociétaire agricole, l'EARL (exploitation agricole à responsabilité limitée), en particulier, rencontre un grand succès auprès des agriculteurs. Le choix de la société, outre la sécurité finan-

cière qu'elle apporte, permet une meilleure reconnaissance du travail agricole.

Nombre de conjoints, notamment, ont choisi de devenir associé de l'exploitation avec à la clé un vrai statut. Ainsi, alors que les effectifs de conjoints non coexploitants ont baissé de 49 % en 10 ans, le nombre de conjoints coexploitants a augmenté de 44 %.

## Main-d'œuvre familiale : baisse du taux de féminisation, augmentation du travail à temps complet

Globalement, le taux de féminisation des actifs familiaux bas-normands est de 34 %, en baisse de 3 points depuis 10 ans. Chez les exploitants agricoles, il est quasiment stable autour de 30 %, la diminution constatée pour les chefs d'exploitation étant compensée par la

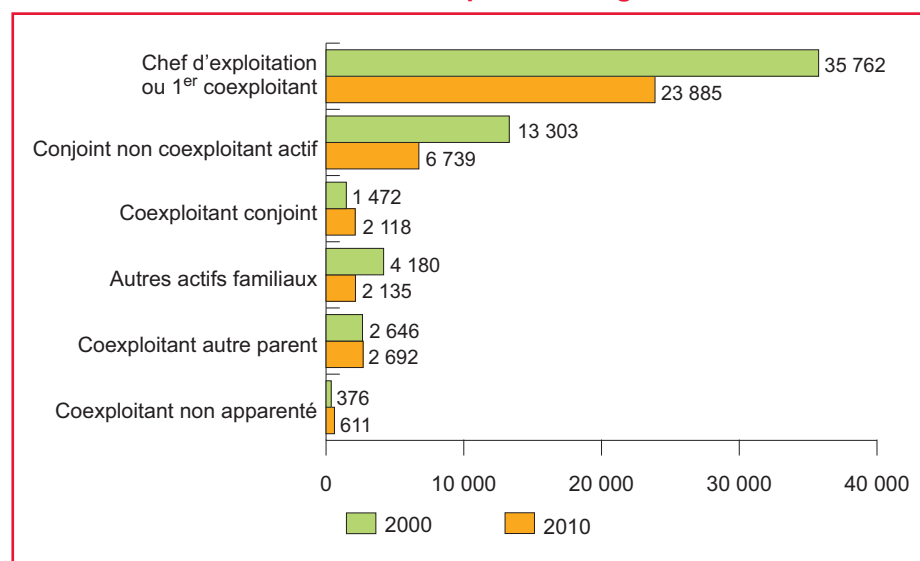
hausse enregistrée pour les coexploitants. En revanche, il diminue pour les conjoints actifs non coexploitants : lorsqu'elle n'est pas impliquée dans la gestion courante de l'exploitation, la femme exerce de plus en plus souvent une activité à l'extérieur. Ainsi en 2010, 70 % des conjointes non actives sur l'exploitation déclarent exercer une profession principale non agricole, elles n'étaient que 60 % en 2000. Dans les moyennes et grandes exploitations, cette proportion atteint 82 %.

Près de la moitié des actifs familiaux sont à temps complet, ils n'étaient que 43 % en 2000. Cette évolution à la hausse reflète les restructurations en cours en agriculture : en devenant plus « professionnelles » (ce sont les petites unités qui disparaissent), les exploitations demandent une durée d'activité plus importante. En témoigne, l'augmentation de la part des chefs d'exploitation travaillant à temps complet. En 2010, cette part est de 92 % pour les agriculteurs à la tête d'une « grande » exploitation, dont le nombre augmente. En revanche, la fréquence du travail à temps complet est en baisse pour les conjoints non coexploitants.

## Quatre bénéficiaires de la DJA sur cinq sont installés sur une « grande » exploitation

Afin de favoriser le maintien des exploitations agricoles et le renouvellement des générations au sein des structures, plusieurs dispositifs d'aides sont prévus dans le cadre de l'installation des jeunes agriculteurs, et notamment la dotation à l'installation (DJA). En 2010, 10 330 agriculteurs déclarent en avoir bénéficié, soit 35 % des chefs et

### Actifs familiaux : le nombre de coexploitants augmente



Source : Agreste - Recensements agricoles de 2000 et 2010

### Actifs familiaux : moins de femmes, davantage d'actifs à temps complet

	Nombre d'actifs		Taux de féminisation (%)		Part des temps complets (%)		Part des 60 ans ou plus (%)	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Chef d'exploitation ou 1 <sup>er</sup> coexploitant	35 762	23 885	29,1	26,2	46,5	52,9	29,5	29,2
Coexploitant	4 494	5 421	43,1	46,4	80,7	79,3	6,7	7,7
Conjoint non coexploitant actif	13 303	6 739	59,9	55,7	30,9	22,6	36,3	40,4
Autres actifs familiaux	4 180	2 135	28,7	30,1	16,0	15,2	36,3	44,6
<b>Ensemble des actifs familiaux</b>	<b>57 739</b>	<b>38 180</b>	<b>37,3</b>	<b>34,5</b>	<b>43,3</b>	<b>49,2</b>	<b>29,8</b>	<b>29,0</b>

Source : Agreste - Recensements agricoles de 2000 et 2010

coexploitants en activité. Les personnes ayant obtenu une DJA sont en général chefs ou coexploitants sur l'exploitation mais cela concerne aussi quelques conjoints non coexploitants (0,5 % des DJA). L'âge moyen d'obtention de la DJA est de 27 ans. Deux bénéficiaires sur trois sont installés sur des exploitations sous forme sociétaires et quatre sur cinq sur une « grande » exploitation. 15 % des bénéficiaires sont des femmes.

Le nombre de DJA accordées chaque année aux agriculteurs encore en activité en 2010 a tendance à diminuer depuis 2000, date du précédent recensement. Un quart des dotations a été accordé après cette date, soit environ un millier de moins qu'au cours de la décennie précédente (1991-2000).

**Salariés permanents :  
davantage de femmes et  
de temps complet,  
boom des techniciens**

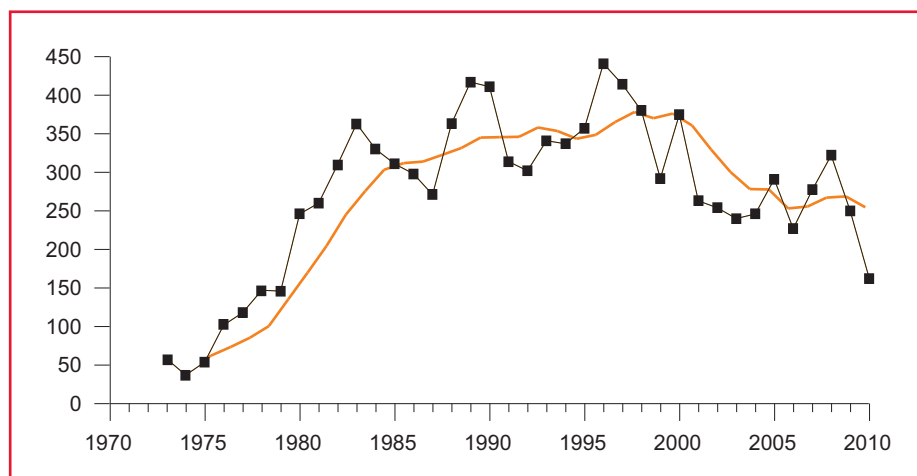
Les exploitations agricoles bas-normandes emploient 6 600 salariés permanents en 2010 pour un volume travail équivalent à 5 180 UTA. Près de la moitié des salariés sont âgés de moins de 35 ans. Le taux de féminisation est de 21 %, en augmentation de 6 points par rapport à 2000. La proportion de temps complet aussi est en hausse : elle passe de 53 % en 2000 à 61 % en 2010. L'activité salariée des exploitations repose essentiellement sur les ouvriers agricoles (83 %) mais elles recrutent de plus en plus de techniciens, dont le nombre a été multiplié par 3,4 en 10 ans. Il s'agit des responsables d'atelier de porcs, de poules pondeuses...

Le principal secteur employeur de salariés en Basse-Normandie est l'élevage équin. La spécialisation « autres herbivores » dont fait partie l'élevage de chevaux crée de nombreux emplois, 1 905 exactement soit 1 653 UTA, le plus souvent à temps complet (75 % des salariés permanents). L'élevage laitier aussi emploie de nombreux salariés (1 433 pour 897 UTA) mais rarement à plein temps (36 % de temps complet). Cependant, c'est en maraîchage et horticulture que la proportion de salariés parmi les actifs permanents est la plus élevée.

Dans les exploitations maraîchères et horticoles, les salariés représentent plus de la moitié des UTA (54 %), soit

trois fois plus que la moyenne régionale. Pour les « autres herbivores », cette proportion est de 44 %.

### Le nombre de DJA selon l'année d'obtention



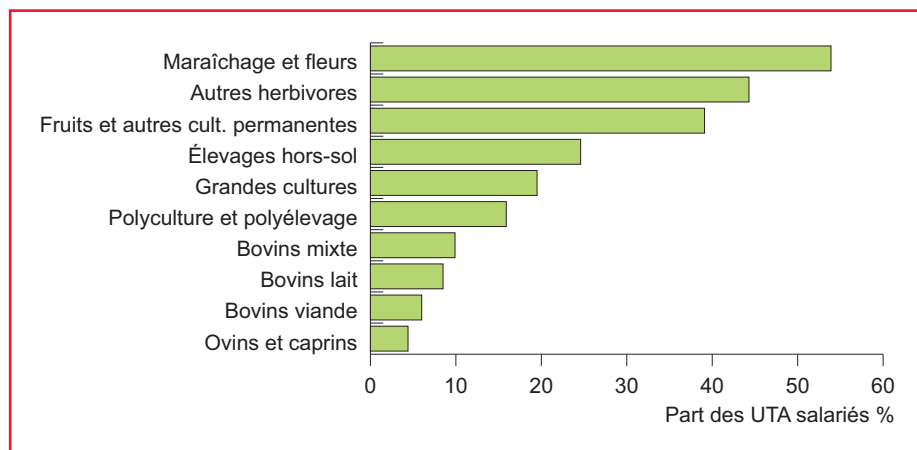
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

### Caractéristiques des salariés permanents

	Salariés permanents (hors famille)	
	2000	2010
Nombre de salariés	6 420	6 598
Taux de féminisation (%)	14,9	20,8
Part des temps complets (%)	53,0	61,3
Part des moins de 35 ans (%)	51,7	49,2
Part des techniciens (%)	3,0	9,9

Source : Agreste - Recensements agricoles de 2000 et 2010

### Plus de la moitié des UTA sont salariées dans les exploitations maraîchères et horticoles



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

### Le groupement d'employeurs, une pratique d'embauche peu répandue en Basse-Normandie

Le groupement d'employeurs permet de satisfaire les besoins en main-d'œuvre d'exploitations agricoles qui n'ont pas les moyens d'embaucher seules un salarié, dont le temps de travail peut

ainsi se partager plus aisément entre différentes exploitations. En 2010, 380 salariés, soit 6 %, se déclarent employés d'un groupement d'employeurs. La proportion de salariés dépendants d'un groupement d'employeurs est la plus élevée dans les exploitations spécialisées en bovins lait (17 % des salariés).

Le passage par une autre société de service qu'un groupement d'employeur (CUMA par exemple) est plus répandu. Cela concerne 680 personnes, soit 10 % des salariés permanents des exploitations. C'est dans les exploitations d'élevage bovin (lait, viande ou mixte) que cette proportion est la plus forte. De fait, les pratiques d'embauche faisant appel à une société de service sont inversées par rapport à celles constatées en France métropolitaine : un tiers « groupement » et deux tiers « autres » dans la région, deux tiers « groupement » et un tiers « autres » en France.

### Salariés d'une société de service

	Basse-Normandie		France	
	Effectif	%	Effectif	%
Nombre de salariés permanents	6 598	100,0	154 955	100,0
Salariés d'un groupement d'employeur	381	5,8	12 919	8,3
Salariés d'une autre société de service	684	10,4	5 848	3,8

Source : Agreste - Recensement agricole de 2010

### Le travail saisonnier se développe, particulièrement dans les petites exploitations

En 2010, 4 700 exploitants agricoles déclarent avoir employé 9 380 travailleurs saisonniers ou occasionnels, soit 660 personnes de plus que 10 ans auparavant. L'appel à la main-d'œuvre saisonnière s'est particulièrement développé dans les petites exploitations, qui sont deux fois plus nombreuses qu'en 2000 à y avoir recours. En revanche, dans les moyennes exploitations, le nombre de saisonniers est en baisse de 10 %.

Les saisonniers produisent un volume de travail équivalent à 1 320 UTA, soit 4,5 % de plus qu'en 2000. L'orientation technique « bovins lait » absorbe à elle seule le quart de cette force de travail.

### Le travail saisonnier se développe dans les petites exploitations

	2000		2010	
	Exploitations	Saisonniers	Exploitations	Saisonniers
Petites exploitations	432	716	878	1 300
Moyennes exploitations	987	2 065	1 057	1 856
Grandes exploitations	2 183	5 939	2 768	6 227
<b>Ensemble des exploitations</b>	<b>3 602</b>	<b>8 720</b>	<b>4 703</b>	<b>9 383</b>

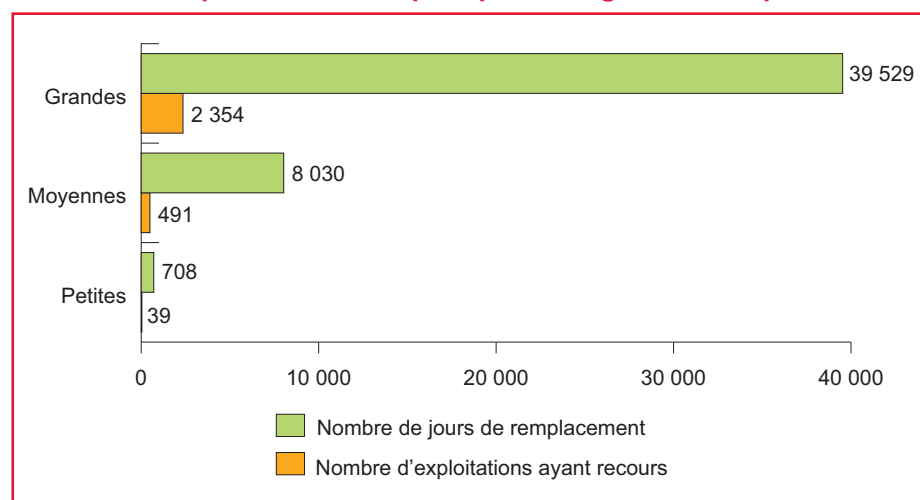
Source : Agreste - Recensements agricoles de 2000 et 2010

### Service de remplacement : en grande majorité dans les élevages laitiers

Près de 2 900 exploitations bas-normandes, soit 12 % de l'ensemble, ont eu recours en 2010 à un service de remplacement de leurs chefs ou coexploitants, principalement pour des congés ou pour raisons de santé. Cela correspond à 48 000 journées de travail, soit 17 jours par an en moyenne par exploitation concernée.

La quasi-totalité des exploitants faisant appel au remplacement sont des éleveurs, et sept sur dix sont spécialisés bovins lait. Le recours au remplacement est essentiellement une pratique des « grandes » exploitations : 30 % d'entre elles en font usage.

### Service de remplacement : une pratique des « grandes » exploitations



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

L'appel à un organisme de remplacement est de loin le plus répandu (95 % des cas), les autres modes de remplacement (emploi direct, recours à une CUMA ou à un autre prestataire) étant très peu fréquents (3,5 % des exploitants au plus).

En réduisant le coût du remplacement, le crédit d'impôt prévu par la loi d'orientation agricole de 2006, vise à favoriser la prise de congés par les exploitants agricoles et donc à améliorer leurs conditions de vie et de travail. Quatre exploitants sur cinq ont utilisé ce crédit d'impôt lorsqu'ils ont eu recours au remplacement.

### Dimension économique des exploitations

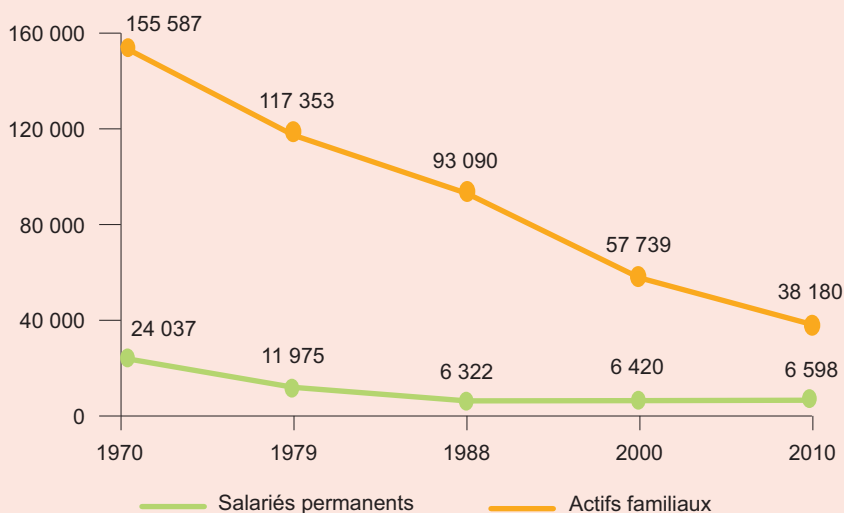
Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « **petites exploitations** » (PBS inférieure à 25 000 euros), « **moyennes exploitations** » (PBS comprise entre 25 000 et 100 000 euros) et « **grandes exploitations** » (PBS supérieure ou égale à 100 000 euros).

Seules les « moyennes » et « grandes » exploitations peuvent être considérées comme des structures véritablement économiques. Elles assurent 96 % de la valeur de la production et exploitent 92 % de la surface agricole de la région. Les « petites » ont néanmoins un rôle patrimonial (entretien et valorisation de biens fonciers), social (revenu d'appoint, maintien en activité, loisir) et environnemental (maintien du tissu rural) important.

### Évolution sur longue période

L'emploi permanent dans les exploitations agricoles ne cesse de diminuer. Durant les quatre dernières décennies, 3 370 emplois disparaissent chaque année. Cette baisse est bien sûr à mettre en relation avec la disparition de nombreuses exploitations, 1 360 chaque année, au cours de la même période. Ce sont autant de chefs d'exploitations et parfois de conjoints qui cessent leur activité. Dans ce contexte défavorable, les effectifs salariés restent stables, voire augmentent légèrement depuis 1988.

#### Quatres fois moins d'actifs familiaux en 40 ans



Source : Agreste - Recensements agricoles de 1970, 1979, 1988, 2000 et 2010

### Main-d'œuvre - définitions

Les **actifs agricoles** participent au travail de l'exploitation agricole. Ils regroupent :

- la **main-d'œuvre familiale**, à savoir les chefs d'exploitation, les coexploitants, les conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, ainsi que les membres de la famille du chef et de chaque coexploitant travaillant de façon régulière sur l'exploitation ;
- les **salariés permanents**, personnes étrangères à la famille, travaillant régulièrement tout au long de l'année, à temps partiel ou temps complet ;
- la **main-d'œuvre saisonnière ou occasionnelle**, c'est-à-dire les personnes travaillant sur l'exploitation une partie de l'année seulement (y compris les stagiaires et les tâcherons). La durée totale de travail doit être inférieure à huit mois.

Le travail effectué sur l'exploitation par du **personnel d'ETA** (entreprise de travaux agricoles) **ou de CUMA** (coopérative d'utilisation de matériel agricole) est exprimé en **unités de travail annuel (UTA)**. Une UTA correspond à la quantité de travail effectué par une personne travaillant à temps complet toute l'année sur une exploitation.

Le recours au **service de remplacement** par le chef d'exploitation ou les coexploitants est comptabilisé en jours.

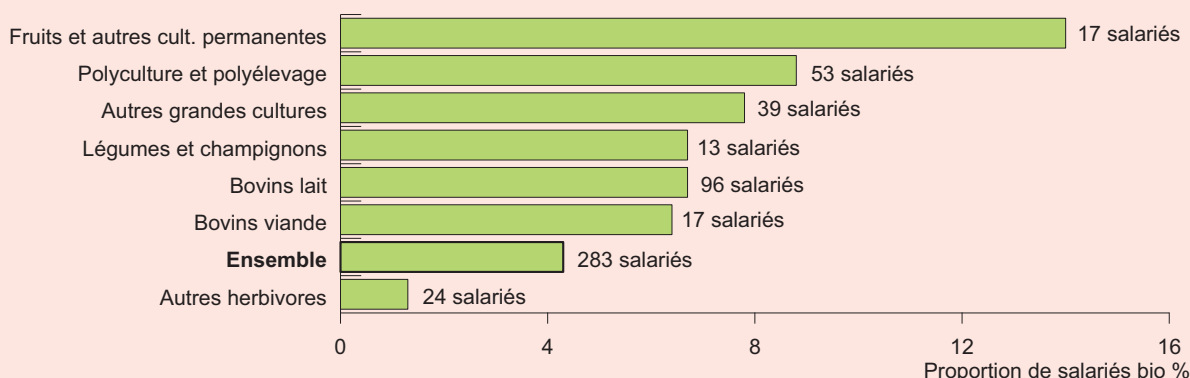
## Salariés des exploitations ayant une production certifiée « agriculture biologique »

En 2010, 633 exploitations ont déclaré avoir une certification « agriculture biologique » pour l'un de ses produits. Parmi elles 163 emploient 283 salariés permanents, dont le volume de travail en équivalence temps complet est estimé à 205 UTA. Deux tiers de ces salariés sont concentrés dans trois orientations technico-économiques : bovins lait, polyculture-polyélevage et grandes cultures.

La fréquence d'emploi de salariés est plus importante pour les exploitations ayant une production certifiée « agriculture biologique » (26 %) que pour les autres (14 %). Mais, dans les « exploitations bio », le nombre moyen de salariés employés est plus faible (1,7 salarié par exploitation contre 1,9) et le volume de travail fourni par salarié moins élevé (0,7 UTA par salarié contre 0,8) que dans les autres exploitations.

Au total, 4 % des salariés sont employés dans des exploitations d'agriculture biologique. La plus forte proportion est rencontrée dans les exploitations spécialisées en fruits et autres cultures permanentes (14 %), la plus faible dans les élevages équin (autres herbivores).

### 4 % des salariés sont dans des exploitations bio



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

## Emploi féminin

En Basse-Normandie, la proportion de femmes parmi les actifs familiaux est supérieure à la moyenne française : 34,5 % contre 32,9 %. Cet écart est principalement dû aux chefs d'exploitation dont le taux de féminisation (26,2 %) compte parmi les plus élevés de France (4<sup>e</sup> région à égalité avec Languedoc-Roussillon). En revanche, avec 20,8 % de femmes, le taux de féminisation des salariés permanents est parmi les plus bas des régions françaises (15<sup>e</sup> position).

Si l'on considère la main-d'œuvre familiale active sur l'exploitation, les orientations technico-économiques où les femmes sont les plus présentes sont les élevages de volailles (39,0 %), les élevages équin (37,0 %) et les exploitations maraîchères (36,8 %). On retrouve les mêmes spécialisations pour les salariés permanents, auxquelles on peut ajouter les fruits et autres cultures permanentes.

Les femmes chefs d'exploitation sont plus âgées que leurs homologues masculins. En 2010, près de la moitié (46,5 %) des femmes à la tête d'une exploitation a au moins 60 ans quand les hommes ne sont que 23 % dans ce cas. Pour les chefs ou 1<sup>er</sup> coexploitants, l'âge moyen est de 58 ans pour les femmes, 51 ans pour les hommes. La situation n'a pas beaucoup évolué depuis 2000 (âge moyen des chefs d'exploitation femmes de 57 ans et 47 % de 60 ans et plus). Ces différences d'âge s'expliquent en partie sans doute par les transferts entre époux au moment du décès et surtout du départ en retraite. Il n'est pas rare que la femme, après le départ de son mari, prenne à son tour le statut de chef d'exploitation pendant quelques années, sur la même exploitation.

### Présence des femmes selon la catégorie d'actif

	Taux de féminisation (%)	
	Basse-Normandie	France
Chef d'exploitation ou 1 <sup>er</sup> coexploitant	26,2	22,5
Coexploitant	46,4	45,0
Autres actifs familiaux	49,5	51,0
Ensemble des actifs familiaux	34,5	32,9
Salariés permanents	20,8	25,8

Source : Agreste - Recensement agricole de 2010

## Principaux dispositifs emploi dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire

### Les engagements de développement des emplois et des compétences (EDEC)

Les organisations professionnelles ou interprofessionnelles du secteur de l'agriculture peuvent mettre en œuvre avec l'État, dans un cadre contractuel, les engagements de développement des emplois et des compétences (EDEC) pour anticiper et accompagner l'évolution des emplois et des qualifications. L'objectif des accords ainsi conclus, qui peuvent être annuels ou pluriannuels, est d'anticiper les effets sur l'emploi des mutations économiques, de prévenir les risques d'inadaptation à l'emploi des actifs occupés et de répondre aux besoins de développement des compétences des salariés comme des entreprises.

En Basse-Normandie, la Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FRSEA) a signé avec l'État un accord-cadre régional de mise en œuvre d'un EDEC sur la période 2007-2013. La Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie est l'organisme relais de ce dispositif.

En 2011 et 2012, une action portant sur la professionnalisation des exploitants agricoles en matière de gestion des ressources humaines a été mise en place. Celle-ci portait principalement sur les questions de recrutement, d'entretien de formation et de rémunération.

### La plate-forme attractivité des métiers (filère agroalimentaire)

À l'initiative notamment du ministère en charge de l'agriculture, un comité national stratégique de la filière de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie a été mis en place, comité au sein duquel un groupe de travail est orienté sur l'image du secteur et l'attractivité des métiers.

L'Association Régionale pour le Développement de l'Emploi et des Formations dans les industries Alimentaires (ARDEFA), située à Saint-Lô, a été retenue pour porter la plate-forme relais du groupe de travail en Basse-Normandie. Dans ce cadre, plusieurs actions particulièrement innovantes ont été retenues (ambassadeurs métiers – promotion des groupements d'employeurs – sensibilisation et information des conseillers de Pôle Emploi aux métiers de l'agroalimentaire...) et sont déployées au niveau régional.

### La charte pour les entreprises du secteur agroalimentaire déclinée en région

Afin de soutenir et d'accompagner les entreprises de production et de transformation du secteur agroalimentaire ainsi que leurs salariés, une charte nationale a été signée en 2009. La charte a pour objectif d'aider prioritairement les petites et moyennes entreprises (PME) et les très petites entreprises (TPE) du secteur dans leur dynamique de création d'emplois de qualité et d'adaptation des compétences et des métiers, éléments essentiels de leur compétitivité.

Sa déclinaison au niveau régional a été structurée, en 2010 et 2011, par la mise en place d'un plan régional d'actions. Certaines ont déjà été menées : mise en cohérence des réalisations déjà faites avec les nouveaux défis du secteur (seniors, nouveaux métiers et nouvelles organisations, égalité professionnelle, polyvalence...), actions ciblées vers les salariés de bas niveau de salaire et les salariés seniors.

Source : SREEC, DRAAF Basse-Normandie



**Agreste Basse-Normandie**

**n° 59 - décembre 2012 - 2,50 €**

**Directeur de la publication :** François QUESNEL

**Rédacteur en chef :** Hélène MALVACHE

**Rédacteur :** Claude BONIOU

**Composition :** atelier national de composition et de diffusion du SSP Beauvais

**Impression :** SSP Toulouse

**Dépôt légal :** à parution

**ISSN :** 1951-0411

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

<http://draaf.basse-normandie.agriculture.gouv.fr>

Courriel : [srise.draaf-basse-normandie@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-basse-normandie@agriculture.gouv.fr)

**Agreste : la statistique agricole**

© AGRESTE 2012

**DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION  
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT**

Directeur : Yves GEFROY  
**SERVICE RÉGIONAL DE L'INFORMATION  
STATISTIQUE ET ÉCONOMIQUE**

6 boulevard du Général Vanier - CS 95181  
14070 CAEN CEDEX 5

Tél : 02.31.24.97.41 - Fax : 02.31.24.97.00